



COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 03-2020 - Séance du 25 juin 2020 - Ecrite

Bouclément du préavis 12/2010 pour un crédit d'étude pour l'établissement du dossier d'assainissement du bruit routier

Monsieur le vice-président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

La municipalité vous informe du bouclément du préavis mentionné en titre comme suit :

Préavis voté	CHF	41'000.-
Montant dépensé	CHF	40'176.-
Non dépensé	CHF	824.-

Les montants de CHF 38'232.- et CHF 1'944.- du bureau Ecoscan SA ont été imputés respectivement dans les comptes 2013 et 2017 (3185.00/430.01 et 430.00).

Les chiffres définitifs selon communication municipale n° 28-2018 du 7 décembre 2018 sont :

- Route des Deux-Villages 58 : remplacement des fenêtres CHF 13'026.60 tel qu'annoncé, subvention cantonale CHF 1'200.-, coût net CHF 11'826.60 (3656.00-4514.00/430.00 en 2018 et 2019).
- Route des Deux-Villages 60 : remplacement des fenêtres CHF 6'581.55, soit une diminution par rapport au montant annoncé de CHF 9'267.50, subvention cantonale CHF 1'200.-, coût net CHF 5'381.55 (3656.00-4514.00/430.00 en 2019).

Merci de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

A. Bovay



Le secrétaire

J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 3 février 2020

Copie à : M. Dominique Epp, municipal délégué
Copie à : Service des finances

Copie à : Bureau du conseil communal